



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 31/03/15

Reçu en Préfecture le : 31/03/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 30 mars 2015
D-2015/123

Aujourd'hui 30 mars 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Vincent FELTESSE

Attribution de subventions. Fonds de Soutien à l'innovation. Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Créé en 2015, le « fonds de soutien à l'innovation » permet de soutenir des associations porteuses de projets culturels audacieux ou novateurs.

Complétant, notamment, le fonds d'aide à la création porté par la commission spécifiquement créée à cet effet, présidée par Monsieur José Manuel Gonçalves, cette enveloppe s'inscrit dans l'axe du Document d'Orientation Culturel intitulé « Favoriser la création et l'innovation ».

Il vous est proposé, à ce titre, d'attribuer les subventions suivantes :

- Compagnie Bivouac : 10 000 €

Soutien à la création de « A Corps Perdus » de la compagnie circassienne Bivouac pour la première mondiale sur la place de la Bourse en prélude à la Fête de la musique 2015. Compagnie remarquée du territoire depuis la production du Rêve d'Erika.

- Eufonia : 10 000 €

Soutien à la première édition d'un festival de chorales amateurs. Le territoire bordelais et aquitain est riche de nombreuses chorales et c'est une occasion unique de présenter l'ensemble de ces formations.

- Cathedra : 3 000 €

Festival d'orgues initié par Alexis Dufaure, nouveau Maître de Chapelle de la cathédrale Saint André accompagné de Jean Baptiste Dupont, nouvel organiste. Une nouvelle équipe qui met en valeur le riche patrimoine d'orgues de notre ville.

- Transfert : 7 500 €

L'association Transfert investit cet été l'ancien commissariat de la rue Castéja dans un grand projet participatif pour accueillir artistes, performers, associations pendant plusieurs mois. Projet ambitieux qui mettra en avant la dynamique scène bordelaise (les frères coulures, collectif peinture Fraiche, Club Mickey, Collectif Skin Jackin...) et recevra des artistes extérieurs (Farewell (Paris), Obad (Montréal), Sike (Toulouse), Kegrea (Angoulême), Artof Popof (Paris)).

- Groupe Passerelle : 3 000 €

Associant le meilleur de la scène d'art contemporain (Tania Mouraud, Catherine Ikam, Roman Opalka, Orlan...) le prix Opline récompense de jeunes artistes de grand talent départagés par le vote internet du public. Une démocratisation salubre de l'art contemporain.

- Kalimero : 2 000 €

Organisation de l'événement « L'art en marche, artistes syriens d'aujourd'hui ».

De plus, et dans le prolongement de la délibération 2015-21 du 26 janvier 2015 attribuant diverses subventions au titre du budget primitif 2015, il vous est proposé d'attribuer 300 000 € au bénéfice de l'association Novembre@Bordeaux, en vue de l'édition 2015 du festival « Novart ».

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à attribuer ces subventions, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2015, sous fonction 30 – nature 6574, ainsi qu'à élaborer et signer les conventions de partenariat qui s'y rattachent.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 mars 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT